

# 7.1

## Avis et communiqués

---

---

**7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS****Élection à la Chambre de la sécurité financière**

Conformément à l'article 291 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers, Madame Martine Mercier a été élue par acclamation par les membres présents à l'assemblée générale annuelle de la Chambre de la sécurité financière, tenue le 6 juin 2014. Elle est entrée en fonction à cette date.

Le 10 juillet 2014

**Avis de consultation****Chambre de la sécurité financière – Processus de migration des sections régionales de la Chambre de la sécurité financière vers la Corporation des professionnels en services financiers**

(Voir section 7.4 du présent bulletin)